

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/1702-la-telemedecine-en-action-prise-en-charge-de-l-avc-support-d-aide-au-deploiement-regional>

La télémédecine en action : prise en charge de l'AVC - Support d'aide au déploiement régional

Sommaire

1. Contenu du projet
2. Le projet ANAP en télémédec...
3. Synthèse de la démarche
4. Construction d'une démarche...
 - ⊕ 4.1. Etape 1 : Réaliser un bil...
 - ⊕ 4.2. Etape 2 : Définir le proj...
 - ⊕ 4.3. Etape 3 : Déployer la tél...
 - 4.4. Etape 4 : Evaluer le proj...
5. Définition des processus
 - 5.1. Elaborer un macro-process...
 - 5.2. Décliner le macro-process...
 - 5.3. Décliner les procédures e...
6. Fiches pratiques pour la mi...
 - 6.1. Fiche 1 - Gouvernance
 - 6.2. Fiche 2 - Pilotage et Ges...
 - 6.3. Fiche 3 - Ressources huma...
 - 6.4. Fiche 4 - Formation
 - 6.5. Fiche 5 - Communication
 - 6.6. Fiche 6 - Systèmes d'info...
 - 6.7. Fiche 7 - Logistique et m...
 - 6.8. Fiche 8 - Post-déploiemen...
 - 6.9. Fiche 9 - Modèle économiq...

↳ 4. Construction d'une démarche régionale

- ↳ 4.2. Etape 2 : Définir le projet de télémédecine au regard du projet médical
 - ↳ 4.2.2. Ordonnancer le déploiement de la télémédecine

La définition d'une stratégie de déploiement de la télémédecine doit permettre d'établir une trajectoire progressive et réaliste d'atteinte des objectifs définis par le projet médical, en tenant compte des ressources et contraintes de chaque périmètre défini au sein de la région.

Objectif

Le déploiement de la télémédecine induit une forte évolution des pratiques de nombreux professionnels. Il est impératif de l'aborder par étapes, permettant à la fois de mener les différents chantiers avec les ressources disponibles, et de laisser le temps nécessaire à la conduite effective du changement. Il convient donc de :

- se focaliser sur un premier périmètre restreint et si possible mobilisant des acteurs qui parrainent le projet ou dont le contexte est globalement facilitant,
- montrer rapidement des réussites sur le projet afin de rassurer les parties prenantes et donner envie aux acteurs hésitants de participer à la démarche.

Démarche

Analyse des conditions de déploiement

Afin de définir l'ordre le plus adéquat de déploiement du projet, l'analyse doit conduire à :

- **identifier les structures existantes et leur localisation** afin de déterminer celles qui disposent des moyens (notamment radiologiques) de prendre en charge des patients atteints d'AVC. Ce peut être des établissements disposant d'un service de médecine d'urgence, des hôpitaux avec neurologues

mais sans service de neurologie, des hôpitaux sans neurologues et sans service de neurologie (du type Stroke Unit Like où un neurologue n'est pas toujours présent physiquement mais peut être joint à tout moment) dans lesquels la permanence de soins en imagerie est organisée et l'accès des AVC priorisé,

- **identifier les parties prenantes et les acteurs leviers** des dynamiques locales ou régionales sur lesquels s'appuyer pour le projet de télémédecine. Il peut être nécessaire de déterminer, pour chaque groupe d'acteurs, sa connaissance du projet de télémédecine, son engagement actuel ou potentiel dans le projet, son positionnement et son degré d'opposition par rapport à ce projet. On peut ainsi identifier parmi les personnes individuellement rencontrées, des acteurs sur lesquels s'appuyer pour le déploiement du projet de télémédecine. L'objectif est d'identifier les promoteurs potentiels du projet,
- **identifier des projets de coopération existants ou passés** entre les établissements sur la thématique AVC ou sur d'autres thématiques. Il s'agit par exemple des projets de télé-imagerie, de mise en réseau de certains établissements, ou des travaux d'harmonisation de procédures. Il peut être judicieux de s'appuyer sur ces organisations pour porter le projet de télémédecine.

Déduire l'ordonnancement du projet

L'ordonnancement du projet a pour objectif de définir l'ordre de déploiement de la télémédecine en débutant par le périmètre réunissant les conditions les plus favorables, c'est-à-dire celui qui réunit une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- acteurs promoteurs ou motivés par le projet,
- conditions opérationnelles proches de la cible,
- préexistence d'expériences de mise en réseau, de télémédecine, d'harmonisation de pratiques sur la prise en charge des AVC.

L'expérience issue du premier déploiement contribue à sélectionner les périmètres suivants ; les constats de réussite de la première vague du déploiement participent à l'adhésion d'acteurs hésitants.

Point d'attention : Des étapes intermédiaires peuvent être déterminées dans la stratégie de déploiement. Par exemple, pour alléger les UNV en attendant que l'ensemble de la filière soit fluide, le retour du patient dans l'établissement d'origine peut être organisé. Dans ce cas, il est indispensable d'organiser un suivi du patient selon un dispositif maîtrisé et protocolisé, notamment avec un suivi des neurologues.

Résultat

Dans certaines régions, il est possible de définir le maillage cible au niveau régional et la stratégie de déploiement associée dès le départ du projet. Parfois, il est plus difficile d'obtenir cette visibilité, ce qui n'empêche pas de commencer par un premier périmètre plus restreint.

Glossaire

imagerie

Date de parution : 28/05/2014

Télécharger la production